

de Joux, enlevés par son cousin Georges de Villeneuve.

Le 23 avril 1692, fut fait un échange entre Alexandre de Villeneuve et Maurice du Fournel; le premier donna au second son fief d'Argil, en Dombes, et reçut le tiers indivis de la rente d'Affoux, le tiers de la maison-forte et la rente de Saint-Marcel-l'Éclairé. Ces derniers biens venaient des familles d'Ausserre et du Fournel, Jean d'Ausserre étant co-seigneur d'Affoux en 1545 et Michel du Fournel ayant acquis, le 6 janvier 1631, de Gaspard de Vichy, la rente noble d'Ausserre, sur Affoux, Montrottier, Villechenève, pour le tiers indivis, et pour le tout sur Saint-Marcel, avec le domaine indivis de la maison-forte d'Affoux.

Le 16 janvier 1694, Alexandre de Villeneuve transigea avec les héritiers de Jean Chermette pour rentrer dans les deux tiers de la rente d'Affoux aliénés par son père.

Alexandre de Villeneuve était né le 17 juillet 1645 et avait été baptisé à Joux, le 13 août de la même année; il épousa Marie-Nicole Le Boucher de Beauregard, testa le 30 août 1729 et mourut le 17 janvier 1732, dans son fief de Saint-Trivier, à Irigny, où il demeurait depuis plusieurs années.

Jean-Joseph de Villeneuve, fils d'Alexandre de Villeneuve et de Marie-Nicole Le Boucher de Beauregard, succéda à son père dans la baronnie de Joux et les seigneuries d'Affoux, Saint-Marcel-l'Éclairé, la Noyrie et Langes; il épousa, en premières noces, par contrat du 3 octobre 1724, damoiselle Lucrèce de Foudras de Courcenay, fille de haut et puissant seigneur messire Camille-Joseph de Foudras, seigneur-comte de Courcenay, la Plasse, etc., et de dame Lucrèce de Revol; en faveur de ce mariage, son père lui donna sa terre et baronnie de